COUSIN

(export du DFSM au 05/11/2026 à 20:27)

[1] COUSIN (Cousin à.) Médecine - Médecine

adj.
Etymologie FEW II-2 1074a : consobrinus

Définition Considéré comme apparenté à une autre chose, proche d'elle.

Citations

- En aprés disant la fleume en bonté, premierement car la fleume est disposee et apte en temps [d'] indigence de sanc de convertir en sanc, et pour ycelle cause nature ne lui a pas ordonné propre receptacle, mais elle court dedens les vaines avec le sanc; secondement elle est voisine et samblable a la humidité radicale. En aprés s'ensuivent la colere, laquelle participe en sinbolsie avec la chaleur naturelle aussi longuement qu'elle garde sa mesure convenable. En aprés est la melancolie, comme feces et sordices eslongiés des principes de la vie, anemie a joye, cousine a villennie et a la mort. ANON. [Arnaud de Villeneuve], *Regime santé du corps, 1480, p. 136.*